

Niort, le 4 avril 2010

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Geneviève Gaillard, députée des Deux-Sèvres, réagit à l'augmentation du prix du gaz au 1<sup>er</sup> avril 2010.

#### **Flagrant délit d'incohérence**

Nicolas Sarkozy s'est toujours prétendu être le Président du pouvoir d'achat.

Mais où est la protection du pouvoir d'achat lorsqu'il laisse le gaz augmenter de 10 % au 1<sup>er</sup> avril, une augmentation qui est un nouveau coup dur pour de nombreux Français frappés de plein fouet par la crise ?

Où est la protection du pouvoir d'achat lorsque les gouvernement UMP successifs ont laissé les prix du gaz naturel augmenter de 46 % en 4 ans ?

Lorsque l'on cherche à protéger les intérêts du capital et les multinationales, sans doute est-il plus simple - mais aussi plus simpliste - de diaboliser la fiscalité écologique que s'attaquer à la régulation des prix des matières premières.

Imparfaite et en grande partie injuste, la taxe carbone avait au moins le mérite de doter les pouvoirs publics de moyens d'action supplémentaires. L'augmentation du prix du gaz - et demain celle de l'électricité, du fuel ou de l'essence - pénaliseront les ménages bien plus lourdement que la taxe carbone et bénéficieront, contrairement à cette dernière, aux grandes multinationales et aux intérêts du capital.

Où est la cohérence ? Où est la justice et la protection du pouvoir d'achat de nos concitoyens ?